

Centre  
de services scolaire  
des Sommets

Québec 

# Normes et modalités 2024-2025



# Table des matières

## Évaluation des apprentissages

Dates de remises et des rencontres et étape/compétences .....	2-3
Première année .....	4
Deuxième année.....	5
Troisième année.....	6
Quatrième année.....	7
Cinquième année.....	8
Sixième année .....	9

## Qualité de la langue

Principes.....	10
Norme 1 .....	11
Normes 2-3.....	12

## Gestion des absences des élèves

Informations sur les absences d'élèves .....	13
--	----

# ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

**Année scolaire 2024-2025**

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE

<b>Première communication</b>	Modalité : Disponible sur Mozaïk à partir du 15 octobre 2024
<b>1<sup>er</sup> bulletin</b>	Période : du 26 août au 8 novembre 2024 Rencontres parents du 18 au 22 novembre 2024 Modalité : Bulletin disponible sur Mozaïk dans la semaine du 18 novembre 2024
<b>2<sup>e</sup> bulletin</b>	Période : du 11 novembre 2024 au 28 février 2025 Modalité : Bulletin disponible sur Mozaïk dans la semaine du 11 mars 2025
<b>3<sup>e</sup> bulletin</b>	Période : du 11 mars au 20 juin 2025 Modalité : Bulletin disponible sur Mozaïk dans la semaine du 30 juin 2025

\* Copie papier fournie sur demande

## INFORMATIONS AU SUJET DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

PRÉSCOLAIRE	Étape 1	Étape 2	Étape 3
	Évaluation des domaines de développement en cours d'étape		
Accroître son développement physique et moteur	Au préscolaire, chaque compétence sera évaluée au moins une fois en cours d'année et elles feront l'objet d'un bilan en fin d'année pour les élèves de 5 ans seulement.		
Construire sa conscience de soi			
Vivre des relations harmonieuses avec les autres			
Communiquer à l'oral et à l'écrit			
Découvrir le monde qui l'entoure			

## Évaluation par cibles d'apprentissage

Niveau d'atteinte	Commentaires aux élèves	Équivalent chiffré pour les besoins du bulletin
<b>Niveau 3</b>	Wow! Cible atteinte.	<b>90%</b>
<b>Niveau 2</b>	Cible touchée. Continue!	<b>70%</b>
<b>Niveau 1</b>	Oups! Cible à travailler.	<b>50%</b>

### Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous. L'enseignant ou l'enseignante utilisera l'un ou l'autre des moyens suivants : notes dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, portfolio, mémos, courriels ou appel téléphonique.

<b>Rencontre des parents 2024</b>	
Préscolaire	<b>Du 18 au 22 novembre 2024</b>
1 <sup>er</sup> cycle	
2 <sup>e</sup> cycle	
3 <sup>e</sup> cycle	

### Autres commentaires

1. Les compétences Organiser son travail et Travailler en équipe seront enseignées et les observations et commentaires seront émis au 1<sup>e</sup> bulletin et 3<sup>e</sup> bulletins de la 1<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

*\* Chaque enseignant est responsable des commentaires.*

*\* Pour les classes multiniveaux, l'enseignante sélectionnera les mêmes compétences pour tous les élèves.*

PREMIÈRE ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		* Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X	X	
	Lire (50%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (20%)			X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	X				X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

\* **Épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)**

- 10 % à la fin du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire

DEUXIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		* Épreuve de fin d'année
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (30 %)	X		X		X	X	
	Lire (50%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)			X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60%)	X				X		
	Communiquer oralement en anglais (40%)			X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

TROISIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		
	Lire (40%)	X		X		X		
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Art plastique				X		X		
Musique						X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

QUATRIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X		10%
	Lire (40%)	X		X		X		10%
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X		
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X		
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X		
	Écrire des textes (15%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

CINQUIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X		X		X	X	
	Lire (40%)	X		X		X	X	
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X		X		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X		X		X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X		
	Écrire des textes (20%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Arts plastiques				X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

SIXIÈME ANNÉE		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3 (60%)		MELS
		Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Évaluation des apprentissages en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	* Épreuve de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Écrire (40%)	X	X	X	X	X	X	10%
	Lire (40%)	X	X	X	X	X	X	10%
	Communiquer oralement (20%)	X		X		X		
Mathématique	Résoudre une situation problème (30%)	X	X	X	X	X	X	10%
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X	10%
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (45%)			X		X		
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X				X		
	Écrire des textes (20%)			X		X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X		X		X		
Science et technologie		X		X		X		
Culture et citoyenneté Québécoise				X		X		
Arts plastique		X		X		X		
Musique				X		X		
Éducation physique et à la santé		X		X		X		

\* **Éducation à la sexualité** Non évalué

\* **Orientation scolaire et professionnel, 3<sup>e</sup> cycle** Non évalué

# QUALITÉ DE LA LANGUE

## Principes au regard de la qualité de la langue

Le français est la langue de toutes les communications. C'est la raison pour laquelle nous devons apporter une attention particulière à la qualité de la langue parlée et écrite.

Plusieurs encadrements font état des obligations relatives à la qualité de la langue.

- La Loi sur l'instruction publique nous informe à l'article 22 :

*« Il est du devoir de l'enseignant:*

*5° de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir la qualité de la langue écrite et parlée. »*

- L'article 35 du régime pédagogique stipule que :

*« L'école doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue écrite et parlée, dans l'apprentissage et dans la vie de l'école, soit le souci de chaque enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tous les membres du personnel de l'école. »*

**Il est important de préciser que les critères des cadres d'évaluation balisent le développement des compétences et des connaissances propres à chaque discipline. On ne peut donc pas pénaliser un élève dans une discipline autre que le français pour ses difficultés à lire, écrire ou parler la langue française.**

Dans l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise, la qualité de la langue doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considérée dans les résultats disciplinaires communiqués. Cette rétroaction peut prendre plusieurs formes et faire l'objet de différenciation, selon les besoins de l'élève. Voici quelques exemples :

- reformulation à l'oral de la façon appropriée;
- écrire des commentaires généraux sur le document de l'élève;
- selon l'intention pédagogique et le niveau de l'élève, produire un commentaire ou faire une correction ciblée.

## **Norme 1**

**Dans notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation.**

Cette norme est directement liée à la compétence « savoir communiquer ».

Ceci implique que les enseignants de toutes les disciplines sont conscients qu'ils doivent enseigner des terminologies, des expressions, des mots de vocabulaire spécifique à leur discipline.

### **Modalités associées à la norme 1 :**

En cours d'apprentissage, les enseignants offriront une rétroaction régulière à l'élève au sujet de la qualité de la langue parlée et écrite. Les enseignants peuvent rendre compte, s'il y a lieu, de la qualité de la langue d'un élève par le bulletin en donnant des commentaires à la compétence « savoir communiquer ».

Exemples de moyens mis en place, selon les besoins :

Les enseignants de toutes les disciplines :

- donnent de la rétroaction aux élèves en tenant compte des critères d'évaluation des apprentissages de la compétence « savoir communiquer »;
- favorisent l'utilisation des termes spécifiques à chaque discipline;
- utilisent les stratégies de lecture et d'écriture pertinentes dans leur enseignement;
- s'entendent en équipe sur les stratégies de lecture et d'écriture à enseigner;
- maintiennent les actions permettant de prévenir les difficultés en lecture et en écriture;
- recourent à des modes de communication variés pour proposer des explications ou des solutions.

## Norme 2

**Dans notre école, la qualité de la langue parlée et écrite est une responsabilité partagée par tous les enseignants de l'école et par les élèves.**

### Modalités associées à la norme 2 :

Il est essentiel de conscientiser à l'importance de la communication, et ce, à travers toutes les disciplines. Tous les enseignants de l'école seront soucieux par rapport à la qualité du français dans les travaux remis. Tous les enseignants de l'école seront un modèle de communicateur, de lecteur et de scripteur.

Exemples de moyens mis en place, selon les besoins :

- Une période de lecture obligatoire est mise en place. Tous les enseignants de l'école profitent de cette période de lecture pour les accompagner dans leurs apprentissages.
- Les enseignants exigent des élèves, à la mesure de leur capacité, des travaux écrits respectant la qualité de la langue.
- Les enseignants concernés :
  - accordent du temps aux élèves pour s'autocorriger.
  - mettent à la disposition des élèves du matériel d'aide à la correction (dictionnaires, grammaires, etc.)
  - recourent à des modes de communication variés pour proposer des explications ou des solutions.

## Norme 3

**Dans notre école, nous ferons la promotion de la langue française et de la culture.**

### Modalités associées à la norme 3 :

Il est essentiel de valoriser les initiatives qui font la promotion de la langue française et de la dimension culturelle dans notre école.

Exemples de moyens mis en place selon les besoins :

- Nous favorisons la participation des élèves à des activités culturelles.
- Moments de l'année où l'on fait la promotion de la lecture et/ou de l'écriture **à travers des projets école.**

# GESTION DES ABSENCES DES ÉLÈVES

## POUR DES MOTIFS NON RECONNUS

### **Quelques assises :**

Il est donc de la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant fréquente assidument les 180 journées de classe prévues au calendrier scolaire.

En effet, ces 180 journées de classe sont nécessaires à la réalisation des activités d'apprentissage qui contribueront au développement des compétences.

### **Les motifs reconnus pour des absences :**

Maladie ou isolement en cas d'infection; Décès d'un proche parent; Convocation à un tribunal.

**Il est à noter que les événements sportifs et culturels, ainsi que les voyages ne sont pas des motifs reconnus (ex. : tournois de hockey ou d'autres activités...).**

### **Responsabilités du parent :**

Les parents de l'élève qui prévoit s'absenter de l'école pour des motifs non reconnus doivent, dans ce cas, aviser la direction de l'établissement. Les parents de l'élève doivent également informer le titulaire de son absence. **Les parents qui choisiront de partir pour un séjour sans motifs reconnus devront signer une lettre en complément d'information et la retourner à l'école avant le séjour.**

### **Travaux à réaliser :**

Le parent ne peut donc exiger de la part de l'école qu'elle mette en place des services éducatifs durant l'absence de son enfant pour des motifs non reconnus ou encore qu'elle lui fournisse des travaux ou des leçons à l'avance.

Lors du retour de l'élève en classe, le titulaire pourrait lui remettre les travaux faits durant son absence. L'élève devra réaliser les travaux dans les jours qui suivront, à la maison, sous la supervision des parents. L'enseignant n'est pas tenu de reprendre les notions vues pendant l'absence.

### **Période d'examens :**

Si jamais l'absence se situe dans une période d'évaluations, l'élève pourrait reprendre son évaluation, au besoin. Si tel est le cas, les consignes seront abrégées et le contexte d'évaluation sera modifié.

**Cependant une absence à un examen du MELS ou de la commission scolaire sera traitée selon l'encadrement suivant : étant donné qu'une absence pour des motifs non reconnus ne justifie pas une absence à ces épreuves, l'élève se verra attribuer la note zéro.** Cette note pourra avoir des impacts sur le résultat final au bulletin. Si l'élève s'absente pour des motifs reconnus, une pièce justificative pourra être exigée si l'absence dépasse 5 jours.